

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 27/11/2009

Réception par le Prefet : 27/11/2009

Publication : 04/12/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2009-15-3-3

Séance du vendredi 27 novembre 2009

### **ROUTES DÉPARTEMENTALES PROGRAMMES N° A132 AFFECTATION ET DÉSAFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME**

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° E6-2008 du 20/03/2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26/03/2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Autorise l'affectation et la désaffectation des montants par millésimes aux programmes n° A132 tels qu'indiqués au tableau ci-après :

Programme	Millésime	Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
A132	2004	282 922 €	- 14 744 €	268 178 €
A132	2005	534 578 €	- 39 871 €	494 707 €
A132	2007	2 156 962 €	- 7 662 €	2 149 300 €
A132	2009	6 086 017 €	120 743 €	6 206 760 €

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH

Adopté